

**Contre-expertise pour les
bénéficiaires inaptes au travail**
p. 5

la tribune

Forum

Finances p. 3
Agriculture p. 4
Informations générales 5 à 8

John Turner face à des critiques acerbes de son caucus

"Il lui sera impossible de rester"

— un membre du caucus libéral



Quelques mois à peine après avoir subi la défaite, le chef libéral John Turner doit faire face à d'acérés critiques en provenance de son caucus.

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Quelques mois à peine après avoir subi la défaite, le chef libéral John Turner doit faire face à d'acérés critiques en provenance de son caucus, présentement en retraite fermée à l'extérieur de la capitale.

"Chez les députés, la plupart sont convaincus que Turner prendra sa décision d'ici Pâques et qu'il choisira de s'en aller avec élégance", a déclaré, la semaine dernière, sous le couvert de l'anonymat, un membre du caucus libéral.

"Il reste peut être trois ou quatre députés chez nous qui sont toujours sur la même longueur d'ondes que Turner, même ses supporters admettent qu'il lui sera impossible de rester", d'ajouter cet ancien ministre sous le régime libéral, qui, vitriolique, a qualifié à maintes reprises son chef de "sauveur à André Ouellet". "L'establishment du parti n'était pas plus fou qu'il faut de John Turner, mais ils l'ont appuyé parce qu'il devait nous assurer la victoire", a-t-il ajouté.

"Le succès des Libéraux a toujours été de rallier les francophones, les ethniques et les anglophones modérés, Turner n'a pas réussi à attirer les francophones ni les communautés ethniques", de lancer ce membre du caucus qui se promettait d'être présent à la rencontre spéciale des libéraux qui débute aujourd'hui à Montébello.

Mis au courant qu'un de ses collègues libéraux y était allé de critiques aussi vives, le député de Shefford, M. Jean Lapierre, un des supporters de John Turner au leadership, s'en est pris à une telle stratégie. "Si on veut survivre comme formation politique, ce n'est pas en poignardant notre chef qu'on y parviendra", de lancer M. Lapierre, rejoint à son domicile hier.

"Si dans quelque temps on a encore des problèmes, il faudra examiner la solution entre nous", a-t-il ajouté, interrogé sur les sondages où les libéraux traînent à 22 pour cent, ne conservant qu'une avance de deux points sur le Nouveau parti démocratique.

"Je ne pense pas qu'il y ait des raisons de s'inquiéter mais si on a encore une mauvaise performance le printemps prochain, faudra s'interroger" d'a-

jouter M. Lapierre. Selon lui la lune de miel entre la population et les tories durera tant que le gouvernement n'aura pas à mettre sur la table ses intentions.

"Je ne pense pas qu'il y ait de danger de monter trop vite dans les sondages" de lancer, pince sans rire, le député, après avoir rappelé que tout le caucus s'attendait à "se trouver politiquement dans une mauvaise situation (après l'élection)".

Peu avant les Fêtes, un sondage d'opinion révélait que le chef libéral John Turner était le moins populaire des trois leaders fédéraux. Des rumeurs, alimentées par les tories, signalent en outre qu'un sondage conservateur réalisé en décembre montre les Libéraux en troisième position partout au pays, sauf au Québec où leur deuxième place est péniblement arrachée au NPD.

M. Angus Reid, sondeur libéral admettait récemment que le NPD pouvait dépasser les libéraux de six à 12 points dans les prochains mois. "C'est certainement une mise en garde" de souligner le manitobain Lloyd Axworthy, seul député libéral de l'Ouest en dehors de John Turner.

"Si on reste à 22 pour cent la pression sur Turner sera intolérable" de lancer une source libérale. Ex-conseiller de Pierre Trudeau, le sénateur Michael Kirby soutient que ce sera "une inquiétude extrême pour le chef", si le parti, dans 12 mois, est resté au même niveau dans l'opinion publique.

Revenus avec seulement 40 députés et 17 survivants au Québec, les libéraux fédéraux ont connu des lendemains difficiles au sortir de l'élection. Les deux jours de réunion au Château Montébello, doivent leur permettre de s'entendre sur certaines stratégies, à la veille de la reprise des travaux aux Communes lundi prochain.

Pendant tout l'automne, des erreurs d'aiguillage ont entaché la rentrée parlementaire des libéraux. Selon des proches de

Le NPD en train de dépasser les libéraux, c'est certainement une mise en garde

— Lloyd Axworthy



Si on veut survivre comme formation politique, ce n'est pas en poignardant notre chef qu'on y parviendra

— Jean Lapierre



Jean Chrétien, rival de John Turner au leadership, le député de la Mauricie n'a pas encore digéré l'entrevue donnée par son chef à un hebdomadaire, où M. Turner affirmait qu'il avait dû se présenter parce qu'il n'y avait personne dans les rangs du parti capable de remplir la tâche.

"Chrétien n'a pas encore joué toutes ses cartes. Mais il faudra savoir s'il est toujours intéressé", d'ajouter une source au sein du caucus.

Au niveau des politiques, les libéraux ont connu des erreurs de parcours que le rassemblement de Montébello veut permettre d'éviter dans les prochains mois. Tandis que John

Turner affirmait qu'il préférerait les discussions à un gel des armes nucléaires, son caucus, alimenté par Jean Chrétien, Lloyd Axworthy et Warren Allmand, y allait d'une prise de position en faveur d'un gel, amenant le chef, mal à l'aise, à renverser la vapeur.

De la même manière, Turner s'était dit en faveur d'une révision du principe d'universalité des programmes sociaux, qui aurait dû être considéré par les libéraux, lors de leur prochain congrès. Cette prise de position avait eu l'effet d'une traînée de poudre au sein du caucus libéral, qui eut tôt fait de ramener le chef à l'orthodoxie libérale d'un appui inconditionnel à l'universalité.

Une question que devront trancher les tribunaux en rapport avec la Loi 101

Le médium est-il vraiment le message?

par Michel C. Auger
OTTAWA (PC) — Le médium est-il vraiment le message?

C'est à cette question fort peu juridique du professeur Marshall McLuhan que devront tout de même répondre les tribunaux au cours des prochains mois quand ils seront à nouveau appelés à se pencher sur la validité des dispositions de la Loi 101 sur l'affichage.

Le gouvernement du Québec a décidé, il y a dix jours, de porter en appel la décision du juge Pierre Boudreau de la Cour supérieure du Québec — jugement qui invalidait les dispositions de la Loi 101 traitant de l'affichage parce qu'elles étaient incompatibles avec la Charte québécoise des droits et libertés.

Le premier ministre par intérim Bernard Landry affirmait alors que le jugement Boudreau venait en contradiction directe avec une autre décision, rendue en 1982 par le juge Jacques Dugas de la même cour — et qui confirmait la validité des mêmes dispositions de la loi 101.

Les deux magistrats sont en désaccord sur une question fondamentale, à savoir: le droit à la liberté d'expression donne-t-il également le droit de choisir la langue d'expression.

Selon le juge Dugas, "on ne saurait envisager la question à l'étude sans reconnaître la distinction entre "message" et "médium" et faire une distinction entre le canal de diffusion et le code dans lequel se traduit le message".

Pour le juge Dugas, la Loi 101 "ne vise pas le message ou le canal de transmission: elle ne vise que le code de transmission et ses signes".

Deux choses différentes

Le juge Dugas reprend une affir-

mation de son collègue James Huggins qui écrivait: "Quoiqu'en pense feu le professeur McLuhan, le message et le médium sont, en droit, deux choses bien différentes".

Dans la décision qu'il rendait en mars 1982 — contre les commerçants Allan Signer et Victor Devine, dont les affiches commerciales étaient unilingues anglaises — le juge Dugas affirmait qu'aucune des législations sur les droits de la personne dont le Québec aurait pu s'inspirer ne retient le principe de la liberté de choix de la langue.

Rappelant que la Charte québécoise des droits et libertés avait été adoptée moins d'un an après la Loi 22 qui, déjà, interdisait l'affichage unilingue anglais, le juge Dugas affirme qu'on "ne peut facilement accepter que le législateur, en reconnaissant la liberté d'expression, ait voulu lever les restrictions qu'il venait d'imposer".

"On ne m'a cité aucune décision et je n'en connais aucune où la liberté d'expression a pris assez d'importance pour englober plus que le message lui-même", concluait le juge Dugas en 1982.

Presque trois ans plus tard, le juge Pierre Boudreau, lui aussi de la Cour supérieure, en arrivait à des conclusions tout à fait différentes.

Portée plus grande

Il faut, toutefois, noter que la Charte québécoise des droits et libertés a, maintenant, une portée plus grande qu'elle ne l'avait en 1982 et qu'elle rend inopérantes les dispositions des lois qui lui sont contraires.

C'est précisément ce qu'affirme le juge Boudreau pour qui l'article 58 de la Loi 101 est inopérant parce qu'il vient en contradiction avec les dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés garantissant la liberté d'expression.

La Charte, rappelle le juge Bou-

dreau, "protège non seulement la liberté d'expression mais aussi la liberté d'opinion".

Or, affirme-t-il, "bénéficier de la liberté d'opinion sans bénéficier de la liberté d'exprimer cette opinion, de la propager et d'être compris est rendre futile le premier droit". Il ajoute que si un individu ne peut exprimer son opinion, "il n'a guère de danger qu'il soit inquiété".

Citant les conventions européennes des droits de l'homme et celles des Nations unies, le juge Boudreau affirme que le droit à la liberté d'expression et d'opinion comprennent le droit "de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce... sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix".

"En rendant chaque Québécois titulaire de ces deux libertés" (d'expression et d'opinion), écrit le juge Boudreau, le Parlement "avait l'intention, la volonté que chaque titulaire puisse répandre ou communiquer des informations et des idées et en recevoir, ainsi que défini dans les documents ci-haut où l'on englobe le moyen d'expression et le message".

"Le moyen privilégié et le plus courant de recevoir et de répandre et communiquer des informations et des idées, c'est l'évidence même, est la langue parlée ou écrite", poursuit le juge.

"Le Tribunal veut bien que la linguistique française fasse une distinction entre le message et le médium... Cependant, l'on peut se demander s'il en est ainsi dans le contexte d'une loi dont le préambule proclame que la langue permet à un peuple d'exprimer son identité", écrit encore le juge Boudreau.

Il en conclut que le législateur "a nécessairement dû vouloir protéger tout message acceptable et au moins le moyen privilégié de transmission et de réception de ce message: la langue. Autrement, il aurait parlé pour ne rien dire".

Liberté d'expression

Certains observateurs ont soutenu qu'il était quelque peu exagéré d'assimiler le choix de la langue à la liberté d'expression. Pourtant, les tribunaux canadiens ont déjà donné des interprétations très larges de la liberté d'expression.

Un juge ontarien a déjà statué que l'imposition du système métrique constituait une violation de la liberté d'expression dans l'annonce et la vente de produits pétroliers.

La Cour d'appel de l'Ontario a également soutenu que le pouvoir de censure des films donné à une commission de contrôle du cinéma violait la liberté d'expression.

Dans ces deux cas, toutefois, il était question de la Charte fédérale des droits, qui est contenue dans la constitution et non de la Charte québécoise.

Le Québec, qui n'a pas signé l'accord constitutionnel de 1981, s'est soustrait à l'application de nombreux articles de la Charte fédérale, dont celui qui garantit la liberté d'expression.

Il est d'ailleurs dommage que la question de la langue d'affichage ne puisse être tranchée au moyen de la Charte fédérale, estiment certains experts.

"Il est certain que la liberté d'expression n'est pas absolue", soutient le professeur Gérard Beaudoin de l'Université d'Ottawa, "mais il serait plus facile de définir quelles sont les limites raisonnables qu'on peut imposer en ayant recours à l'article 1 de la Charte fédérale".

L'article premier de la Charte canadienne prévoit en effet qu'on peut restreindre des droits qui y sont garantis "par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique".

"Il y a déjà quelques baisses de

posés dans l'interprétation de la Charte fédérale, ce qui n'est pas le cas pour celle du Québec", affirme-t-il.

Par ailleurs, Me Beaudoin note que le gouvernement québécois aurait pu soustraire la loi 101 du champ d'application de la Charte en utilisant la clause dérogatoire, ce qu'il s'est cependant refusé à faire.

Pour Me Herbert Marx, député libéral de D'Arcy-McGee à l'Assemblée nationale et ex-professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, le jugement Boudreau est important parce qu'il place la liberté d'expression "au

sommet de la hiérarchie de nos valeurs".

C'est aussi la première fois qu'un tribunal canadien affirmait que la liberté d'expression impliquait aussi la liberté d'expression commerciale, soutient M. Marx.

Le député affirme également qu'à sa connaissance, aucun pays où l'on retrouve une minorité linguistique importante n'interdit l'affichage dans une langue ou une autre.

Bien plus, dans certains pays comme la Belgique, la constitution prévoit spécifiquement que le Parlement ne peut légiférer sur la langue de l'affichage commercial, affirme M. Marx.

Résultats

Prochain GROS LOT 1 500 000\$ approx.

6/49 Date 12/01/85

9	34	38	39	43	44
---	----	----	----	----	----

6/6 1 11 285 338,00 \$

5/6+ 7 1 097 890,90 \$

5/6 415 5 121,20 \$

4/6 26 862 152,10 \$

3/6 860 682 10,00 \$

Ventes totales 51 012 019,00 \$

La Quotidienne

Semaine du 07/01/85

L	M	M	J	V	S
3	165	843	567	232	828 644
4	7243	0781	0694	5379	1790 2420

Lots bonis de SUPER LOTO:
Tirage de 500 autos le 27 janvier.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

N'exigeons pas de "strip tease"

Après l'émotion causée par l'hospitalisation du premier ministre René Lévesque vendredi et après le bulletin médical émis pour confirmer que le célèbre patient ne souffrait que de surmenage, bien des questions restent en suspens.

D'abord plusieurs observateurs ont souhaité que le premier ministre soit tenu de se soumettre à des examens périodiques dont les résultats seraient publiquement divulgués sous prétexte que les gouvernés ont le droit de savoir dans quel état se trouve le chef de l'état. Cette perspective est effrayante. Mais de quel droit les citoyens ont-ils à connaître le bulletin de santé d'un premier ministre, sauf si celui-ci l'autorise? Pourquoi soustraire à la confidentialité dans le domaine le plus intime, celui de la santé, le chef de l'état? Qu'est-ce qui par la suite nous interdirait de soumettre d'autres classes de citoyens et de travailleurs à des mesures semblables?

Si le premier ministre est trop malade ou fatigué pour vaquer à ses occupations, il y a des conseillers, élus ou non, qui doivent le lui signaler s'il ne s'en est pas aperçu lui-même. Mais ce serait indécent de publier un bilan médical annuel sur la santé de nos chefs d'état. Par

contre, ceci n'empêche pas de nous questionner sur ce qui s'est passé vendredi.

Si M. Lévesque ne souffre que de surmenage, pourquoi ses enfants sont-ils allés à son chevet au lieu de consulter Mme Lévesque qui leur aurait dit de ne pas s'inquiéter parce qu'il ne s'agissait que d'un examen de routine? A moins que les media électroniques n'aient tellement charrié de rumeurs que même les proches de M. Lévesque aient cru sa dernière heure venue?

Que M. Lévesque soit fatigué, nul n'en doute. Des propos incohérents qu'il tenait lui-même avant Noël en pleine Assemblée nationale, l'admission qu'il faisait d'un terrible mal de dos qui l'affligeait, un retour précipité de vacances au soleil, tout cela nous indique que le premier ministre est loin d'être au meilleur de sa forme. Et nul n'est tenu de croire au bulletin médical de vendredi comme à un dogme de foi. Cependant, gardons-nous d'établir systématiquement au grand jour les malaises, graves ou bénins, de nos hommes politiques, à moins qu'ils n'y consentent personnellement dans des circonstances particulières. Il n'y a pas de raison d'état qui puisse exiger un tel "strip tease".

Jean Vigneault



DOCUMENT

Les objectifs de la CEQ pour 1985

En ce début de l'An nouveau, l'atmosphère débilante de fin de régime qui caractérise la scène politique québécoise ne doit pas faire oublier les enjeux essentiels de la période actuelle. La crise, l'Etat, les changements technologiques ont le dos large depuis quelques années. Sous le couvert de la crise, l'Etat a réduit sa mission sociale; à ce propos il faut rappeler que le Canada se situe au 13e rang des pays occidentaux quant au pourcentage (11,8%) de son produit intérieur brut qu'il alloue à la sécurité sociale (à l'exclusion de la santé). Maintenant c'est sur les fonctions vitales de l'Etat que l'attaque porte le plus farouchement: certains milieux n'ont d'autre projet que d'abattre l'Etat-providence et l'Etat-régulateur. Au nom de la technologie nouvelle et de la compétitivité internationale, ces mêmes milieux sont de fait entrés dans une phase d'offensive ouverte et concertée, laquelle aura pour conséquence la disparition de plusieurs acquis sociaux et démocratiques importants pour la majorité. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à analyser les interventions des milieux patronaux et financiers devant la Commission Beaudry et aux Conférences socio-économiques (Québec dans le monde, électronique et informatique). Plus largement, aux plans canadien et américain, l'année 1984 aura vu la consolidation de gouvernements conservateurs, peu sensibles aux inégalités sociales accrues découlant de leurs décisions économiques et politiques, peu sensibles à la nécessité de créer ou de favoriser la création d'emplois productifs pour tous et chacun qui le désirent.

litique peuvent permettre d'en répartir le bénéfice équitablement. D'ailleurs ne serait-il pas temps en 1985 que les travailleuses et travailleurs québécois, ainsi que toutes celles et ceux qui aspirent à un changement social, expriment leur voix au plan politique au sein de formations de leur choix et dont ils contrôleraient le programme et la destinée? Il va sans dire que la réforme du mode de scrutin dans le sens de la représentation proportionnelle concourrait beaucoup à cette éventualité. Mais dans l'immédiat, et sur la base de nos propres conditions de salariés de l'éducation et des services publics québécois, il est un défi majeur et central que la CEQ propose à ce gouvernement de relever, s'il en est encore temps, c'est de réunir les conditions d'un véritable consensus social basé sur un dialogue sans hypocrisie avec ses interlocuteurs. Au gouvernement Lévesque, adepte de la stratégie de la réconciliation avec Ottawa, nous demandons ce qu'il aurait à perdre à pratiquer la même stratégie de réconciliation avec le mouvement syndical et les forces vives et progressistes du Québec.

Au cas où le gouvernement aurait quelque oreille pour une telle proposition, voici quelques suggestions concrètes d'application que la CEQ désire mettre de l'avant.

Education

Sans pour autant entériner le fractionnement du ministère de l'Éducation en deux entités (primaire-secondaire d'une part, enseignement supérieur, recherche et technologie de l'autre), la CEQ demande au ministre Gendron de faire la lumière au plus tôt

- sur le suivi qu'il compte apporter aux recommandations du Rapport du Conseil supérieur de l'Éducation sur la condition enseignante - dont l'enquête débutait il y a un an;
- sur le plan de formation et de perfectionnement des enseignantes et des enseignants;
- sur les modalités pratiques de mise en oeuvre de la loi 3 (restructuration scolaire), notamment en ce qui touche le découpage de la carte scolaire. A ce propos, la CEQ réitère sa demande d'une Commission parlementaire sur le projet de la nouvelle carte scolaire.

Au ministre Bérubé, la CEQ demande

- de réexaminer le plan de développement du secteur collégial, dans le but d'en augmenter l'accessibilité et la capacité d'accueil ainsi que d'en améliorer les ressources et équipements disponibles, particulièrement dans les régions éloignées;
- d'améliorer le régime de financement des universités;
- d'assurer un suivi concret au travail entrepris par la Conférence socio-économique sur l'électronique et l'informatique, notamment en ce qui a trait aux APO (applications pédagogiques de l'ordinateur).

Travail

Tout en souhaitant que la Commission Beaudry contribue par ses recommandations à restaurer le climat des relations de travail et à augmenter le taux de syndicalisation, la CEQ demande au gouvernement d'avoir le courage de reformuler un nouveau projet de loi sur la santé et la sécurité

des travailleurs. Les problèmes soulevés par le projet de loi 42 ne doivent pas être relégués aux oubliettes. D'autre part, les organisations syndicales du secteur public - mais aussi tout le mouvement syndical - devront se liquer contre l'avant-projet de loi déposé par le ministre Clair sur le régime de négociations du secteur public. Ce projet de loi dénote une gourmandise gouvernementale absolument gargantuesque. Malgré toutes les propositions syndicales allant dans le sens des soi-disant préoccupations gouvernementales (balisage de la négociation salariale, intervention d'un tiers, décentralisation), le dépôt de ce projet de loi démontre une seule intention: abolir la négociation, implanter un régime permanent de décrets, nier le droit syndical. La CEQ en appelle à l'unité du mouvement syndical, secteurs privé et public, centrales et syndicats indépendants, pour éviter ce retour à l'époque de Duplessis que Lévesque semble de plus en plus vouloir réincarner.

Au plan social

La priorité sociale la plus urgente est certes l'emploi, et en particulier l'emploi des jeunes. A ce propos, la CEQ s'attend à des projets concrets résultant des rencontres de concertation tenues par le ministre Marois sur "l'emploi des jeunes". La CEQ partage l'aspiration des jeunes à obtenir des emplois productifs et stables. Sans cette perspective, c'est tout le travail d'éducation et de formation qui perd son sens. A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, la CEQ publiera un cahier pédagogique sur les conditions et les droits des jeunes. Il y a dix ans c'était l'Année internationale des femmes. En 1985 se tiendront des assises sur "la sécurité économique des Québécoises". Au titre d'organisation avant beaucoup investi dans la lutte des femmes, la CEQ souhaite la mise en oeuvre d'un programme concret de réalisation des conclusions de ces assises auxquelles elle ne manquera pas de concourir.

La CEQ demande aussi au gouvernement de trouver en 1985 une solution équitable à la situation des ex-religieux sécularisés après 1965, et dont les conditions de retraite sont lourdement entachées d'injustice. Il existe des solutions réalistes et peu coûteuses à ce problème, compte tenu de l'embauche du personnel plus jeune qui s'ensuivrait. Ce dossier a trop traîné: c'est une question de justice sociale qu'il faut régler. De façon plus générale, la CEQ suivra avec attention tout nouveau développement touchant la fiscalité, les régimes de rentes, l'universalité des programmes sociaux, de même que certains services publics tels les réseaux publics de télévision. En toutes ces matières, le mandat syndical consiste à exiger que les débats soient publics et que les réformes, s'il y a lieu, servent mieux les besoins de la majorité.

Au plan international

Préoccupée par la paix et la solidarité internationale, la CEQ ne peut que se réjouir de tout dégel des relations Est-Ouest sur la

question du désarmement, et elle salue les propos du Premier ministre Mulroney sur la question de la paix. D'autre part le mouvement de solidarité humaine déclenché par la situation en Ethiopie démontre la sensibilité de la population québécoise aux réalités internationales. C'est sur cette triple lancée de la lutte pour la paix, du développement de la coopération et de la promotion des droits humains que la CEQ invite les deux niveaux de gouvernement à collaborer, et qu'elle invite le ministre Landry en particulier à donner suite aux principaux consensus formulés lors du sommet Québec dans le monde. Tous ces terrains (et plusieurs autres) offrent au gouvernement du Québec autant d'occasions de remonter (pour vrai) la pente où il s'est embourbé, par suite de ses manœuvres en zigzag ponctuées de coups de poing sur la table et de lois spéciales injustifiables (v.g. loi 111). Au lieu de s'enfermer dans des crises d'autoritarisme qui ne mènent nulle part, le Premier ministre et sa suite devraient revenir au réalisme et reprendre le chemin de la réconciliation nationale.

Priorités pour la CEQ en 1985

Dans la quotidienneté de son action syndicale de 1985, la CEQ s'engagera activement autour des cinq priorités suivantes:

- l'obtention de la réouverture des décrets dans le but de renégocier certaines conditions de travail, et notamment la tâche et l'organisation du travail;
- la tenue à la fin de mars d'un important colloque sur les stratégies syndicales face aux nouvelles technologies;
- le développement de son champ d'action professionnelle face aux nouveaux besoins de ses membres: satisfaction au travail, réorganisation de la carrière, contrôle du travail et des conditions de formation et de perfectionnement; mise en oeuvre des nouvelles structures de relations avec les parents et des nouveaux mécanismes de participation prévus par la loi 3;
- la tenue d'un Congrès spécial portant sur le réaménagement et le possible élargissement de la CEQ dans le secteur public et parapublic;
- la participation à diverses activités reliées aux besoins et aspirations des jeunes. Compte tenu du secteur d'activité de la plupart de ses membres, la CEQ ne peut que souhaiter que les jeunes renforcent et unifient leurs organisations, ce qui facilitera d'autant les rapports avec les organisations syndicales.

Compte tenu des attentes qu'elle exprime mais aussi des engagements qu'elle prend pour l'année 1985, la CEQ - et le mouvement syndical - devra se réarmer du militantisme et de la participation de l'ensemble des membres. "Les défis que nous avons à relever en 1985 sont tels, estime le Bureau national de la CEQ, que ce ne sont ni les "machines" ni les directions syndicales qui pourront les assumer. Ce n'est que par l'engagement et la mobilisation du plus grand nombre que nous parviendrons à donner le poids qui convient à nos revendications et propositions".

Yvon Charbonneau
Président de la CEQ

BILLET

Justice et charité

La charité et la compassion envers les Africains mourant de faim ne serait qu'une façon déguisée de prolonger l'injustice, écrivait un pseudo intellectuel dernièrement. Mais en attendant de rétablir la justice, en attendant de renverser l'ordre établi, serait-ce criminel de distribuer des vivres, d'envoyer des secours certes temporaires mais nécessaires?

C'est vrai que la charité ne dispense pas de la justice et que les dollars envoyés avec une larme aux yeux durant le temps des fêtes ne doit pas endormir la conscience et nous bercer de satisfaction béate. Mais découvrager la charité sous prétexte qu'elle n'est pas le fruit bien mûr d'une conscience politique éclairée sur chacun des aspects de la situation internationale, c'est croire ou feindre de croire

que l'ordre politique à lui seul peut empêcher le malheur, la souffrance et surtout nous dispenser de ces gestes essentiels à l'équilibre que sont les actes de charité, de compassion.

Se contenter d'être juste, c'est bâtir un monde froid. Essayez de n'être que juste avec un enfant et il vous échappera rapidement. Limitez vos rapports avec vos voisins à des relations de simple respect des lois et conventions et vous érigerez une tour de solitude.

C'est vrai que la paix passe par le développement et la justice, mais cela n'exclut pas qu'elle peut aussi passer par le cœur et les émotions. La charité sans justice n'est qu'hypocrisie. Mais la justice sans charité devient vite monstrueuse car elle n'a pas d'âme.

Albatros des mers

SONDAGE GALLUP

Déclin de la confiance dans les partis politiques

Quand on les interroge sur le niveau de respect et de confiance qu'ils éprouvent envers certains groupes de la société, les Canadiens nomment en tête de liste les écoles publiques, la Cour suprême et la religion organisée, une majorité exprimant beaucoup ou assez de confiance en ces organismes.

Les syndicats, les partis politiques, la Chambre des Communes et les grosses corporations figurent moins bien alors que moins de trois personnes sur dix expriment de la confiance en ces groupes. Les journaux au niveau du respect et de la confiance sont à mi-chemin sur la liste.

Depuis cinq ans, il semble y avoir eu un léger déclin de la confiance

envers l'Église, de 60 à 54 p. cent. Mais d'autres groupes ont connu des chutes plus importantes: les Communes de 38 à 29 p. cent, les partis politiques de 30 à 22 p. cent et les grosses corporations de 34 à 28 p. cent.

Des huit groupes sur lesquels portait l'enquête, aucun n'a amélioré de façon significative son niveau de confiance dans l'opinion publique.

La question suivante a été posée à 1047 personnes au début de novembre:

"Pourriez-vous dire à quel point vous respectez et avez confiance dans chacune des institutions suivantes: beaucoup, un peu ou très peu?"

	Beaucoup	Un peu	Très peu	Pas d'opinion
Eglise				
1984	54%	30%	15%	1%
1979	60%	27%	12%	2%
Ecole publique				
1984	56%	30%	11%	4%
1979	54%	29%	12%	4%
Cour Suprême				
1984	55%	28%	10%	9%
1979	57%	21%	8%	14%
Journaux				
1984	37%	42%	20%	2%
1979	37%	38%	22%	3%
Communes				
1984	29%	41%	20%	10%
1979	38%	36%	15%	11%
Grandes Corporations				
1984	28%	43%	22%	6%
1979	34%	35%	24%	8%
Partis politiques				
1984	22%	43%	30%	5%
1979	30%	43%	2%	5%
Syndicats				
1984	21%	38%	39%	4%
1979	23%	34%	36%	7%

Un recul de 25 ans

Des équipes politiques "vidées", cela peut exister, mais le vide politique n'existe pas. C'est ainsi que derrière l'apparente inconstance du gouvernement québécois actuel, d'autres forces se préparent et s'installent déjà, qui n'ont d'autre objectif que de nous imposer un recul collectif d'un quart de siècle, au plan social et démocratique.

Le mouvement syndical québécois se doit en 1985, de concert avec les autres organisations populaires et progressistes, d'imposer un arrêt à cette grande dérive collective et sociale dans laquelle nous entraîne l'actuel gouvernement; le temps presse de serrer les rangs et de reprendre le chemin des nécessaires luttes sociales sans lesquelles le syndicalisme n'est plus qu'affaire de "bureaux d'affaires". Selon un récent sondage du Magazine MacLean's, 67% des répondants se prononcent contre la disparition des programmes économiques ou sociaux pour aider à réduire le déficit, et 50% croient que le gouvernement est le meilleur gardien de l'intérêt public comparativement à 30% qui préfèrent le monde des affaires. Le mouvement syndical se retrouverait donc en bonne compagnie, celle de la majorité populaire, s'il se faisait le champion ferme du développement des programmes sociaux et des libertés démocratiques au sein d'un Etat qui prenne le parti d'assurer l'égalité des chances et la protection des plus faibles.

Il faut que le mouvement syndical ait le courage de réaffirmer qu'on peut transformer la société ou on vit, que les mutations technologiques ne débouchent pas automatiquement sur le bien-être de tous, mais que les luttes revendicatives et sociales et le combat po-

la tribune la finance et l'économie

Les personnalités de notre économie

"Il faut toujours compter au moins 5 ans avant de construire quelque chose de solide"

— le v.prés. du Centre du canevas de l'Estrie

SHERBROOKE — Au point de départ, quand ils ont acheté en décembre '80, le Centre du canevas de l'Estrie n'était qu'une toute petite entreprise, avec un seul employé à mi-temps et un chiffre d'affaires qui atteignait de peine et de misère la dizaine de milliers de dollars de vente. Mais parce qu'ils sentaient qu'avec des idées, énormément de labeur et un continuels réinvestissement, ils pourraient bâtir leur avenir, ils n'ont pas hésité à s'y lancer à fond.

Ils, ce sont M. Renald et Mme Colette Richard. C'est également, depuis trois ans, un troisième associé et ami, M. Jean-Pierre Tétrault.

Présentement, nous ne vivons pas riches. Ici, à l'entreprise, nous n'avons reçu aucune aide extérieure et nous sommes partis de pratiquement rien. Au début, nous n'a-

vions qu'un local loué, une centaine de rouleaux de canevas dont nous ne connaissions même pas les particularités et deux machines à coudre usagées. C'était — et c'est encore — du véritable artisanat. En trois mois de travail intensif, nous avons appris le métier. Chaque sous ont été réinvestis. Aujourd'hui, l'entreprise emploie près

d'une vingtaine d'employés durant la saison de production et est équipée pour produire les armatures et la toile. Ce n'est pas encore le Pérou. Nous ne ménageons pas les efforts et nous continuons d'investir afin de multiplier nos produits et faire en sorte que l'entreprise produise douze mois par année. C'est pour bientôt", explique le président, M. Renald Richard.

"Dans une entreprise, il faut toujours compter au moins cinq ans avant de construire quelque chose de solide, de bien implantée et de très rentable. On y arrive", ajoute le vice-président, M. Tétrault.

"Mais on ne partira pas en peur avec les profits. Nous savons que le

secret d'une PME et de toute entreprise réside dans un continuels réinvestissement. Quand on cesse d'avancer, on recule", explique, pour sa part, Mme Colette Richard.

Aujourd'hui, le Centre du canevas de l'Estrie recrute sa clientèle un peu partout en Estrie et agrandit même son territoire vers la région de Montréal et de Québec. Elle propose surtout des auvents pour les résidences, les commerces et les entreprises. Mais à cela, elle rajoute une foule de produits à partir du canevas dont les toiles pour bateaux, pour camions, les tentes, les garages d'hiver et, même, un abri pour pêcheur sur glace.

"Cette idée d'abri pour pêcheur, ça vient de notre "faiseur de mi-

racles", comme on appelle Jean-Pierre", note Mme Richard.

Amateur de pêche et très habile en dessin car il conçoit lui-même tous les plans des produits, M. Jean-Pierre Tétrault, un Sherbrookoise pure laine, se découvre de multiples talents depuis qu'il s'est joint à l'équipe des Richard, lui qui a fait carrière dans l'hôtellerie où il a débuté, en 1967, à titre de commis à la réception avant de grimper et de se voir confier la gérance de l'hôtel Hing George, poste qu'il a assumé jusqu'à la fermeture de ce qui était un fleuron pour l'industrie hôtelière de la région.

"Ici, chacun a sa compétence et on se complète à merveille et c'est l'entreprise qui en profite" note M. Richard.

Originaire de St-Sylvestre, comté de Nicolet, M. Richard est le seul garçon d'une famille de quatre enfants dont le père est directeur de funérailles. A seize ans, il quitte les études et tente sa chance à Sherbrooke. Il cumule alors les emplois. En véritable touche-à-tout, il travaillera dans une filature, sera vendeur de souliers, aide fleuriste, vendeur d'assurances, barman, etc... Puis, il se lancera dans l'iso-



Nouveaux venus dans le domaine, M. Jean-Pierre Tétrault (à gauche), M. Renald Richard et Mme Colette Richard ont su rapidement maîtriser tous les secrets du canevas.



Gilles Fisette

"Pour moi, me joindre à l'entreprise constituait un défi très intéressant et qui me passionne... J'ai dû, par contre, abandonner la pêche. Je n'ai plus le temps."

Le fait d'être trois associés, ils ne le cachent pas, constitue un atout pour l'entreprise. Souvent les PME sont dirigées par des hommes-orchestres qui ne peuvent que receler des failles dans une ou l'autre des facettes de la direction d'une entreprise. Eux, ils ont la chance de posséder des compétences variées et complémentaires. Pendant que M. Renald Richard s'occupe surtout des ventes et des relations publiques, Mme Richard voit à la bonne marche du secrétariat et de la comptabilité pendant que M. Tétrault prend en charge les commandes et la production.

l'ation en développant son entreprise qu'il vendra pour s'occuper entièrement de sa nouvelle entreprise, le Centre du canevas.

Madame Colette Richard, elle, est originaire de la Beauce. De St-Hilaire-de-Dorset, pour être plus précise. Elle compte huit frères et sœurs. Son père est agriculteur. Elle quitte également très tôt sa région pour gagner sa vie, à Sherbrooke. Elle travaillera surtout dans l'hôtellerie. Après s'être mariée avec M. Richard, elle complètera sa formation en suivant des cours de comptabilité.

"Nous sommes associées à parts égales. Chacun se sent donc fortement impliqués dans l'entreprise et on travaille tout autant pour la faire prospérer", de conclure Mme Richard.

Consommation à la baisse

PARIS (AFP) — La croissance de la consommation mondiale de pétrole va tomber de 2,4 pour cent en 1984 à environ 1 p.c. en 1985, et sera comme l'an dernier entièrement couverte par les pays producteurs non membres de l'OPEP, selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Ces prévisions sont fondées sur un taux de croissance économique de 3 p.c. en 1985 dans le monde non communiste, précise l'étude mensuelle du marché pétrolier publiée par l'AIE. La demande de pétrole devrait ainsi atteindre 46,7 millions de barils par jour en 1985 (0,4 million de plus qu'en 1984) dont 35,1 millions dans les pays industrialisés de l'OCDE.

La production des pays non membres de l'OPEP, qui a déjà augmenté de 1,3 million de b-j en 1984, va encore croître de 0,5 million de b-j et atteindre 28 millions de b-j en 1985.

La montée en puissance de la production dans les pays de l'OCDE va ainsi se poursuivre, notamment en mer du Nord quoiqu'à un rythme plus lent: de 0,2 million à 16,8 millions de b-j (dont environ 60 p.c. aux Etats-Unis et 20 p.c. en mer du Nord).

Les pays en développement non membres de l'OPEP vont continuer à accroître légèrement leur part du marché mondial avec une production attendue de 8,3 millions de

b-j, soit 200,000 de plus que l'an dernier. Environ 35 p.c. de ce brut est extrait au Mexique, 40 p.c. dans un groupe de six producteurs importants (Egypte, Inde, Brésil, Argentine, Malaisie et Oman) et 25 p.c. dans une vingtaine d'autres pays.

Enfin, les ventes nettes des pays communistes (URSS essentiellement) sur les marchés occidentaux devraient légèrement progresser à 1,9 million de b-j, contre 1,8 million en 1984 et 1,7 million en 1983.

La demande mondiale (hors pays communistes) restant pour l'OPEP (à stocks constants) devrait ainsi légèrement s'effriter à 18,6 millions de b-j, contre 18,8 millions en 1984, 19 millions en 1983 et 30,3 millions en 1979, selon les chiffres de l'AIE.

La part de marché disponible pour l'OPEP tomberait ainsi à 39,9 p.c. contre 40,6 p.c. en 1984, 42 p.c. en 1983 et 67 p.c. en 1979.

La production de brut des 13 pays de l'OPEP a par ailleurs atteint 16,6 millions de b-j en décembre et 16,8 millions en novembre.

Fondation Claude St-Jean

Campagne de souscription du 16 au 31 janvier

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'ataxie de Friedreich. Notre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

ENVOYEZ VOS DONS À :
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal, Qué.
H3B 3L7

Prière de retourner ce coupon si vous désirez recevoir un reçu.
nom: _____
adresse: _____



MOI, JE GAGE SUR SA VICTOIRE.

exclusivement pour les femmes

INITIATION AUX METIERS NON-TRADITIONNELS
COURS A TEMPS PLEIN

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Permettre aux femmes d'explorer les champs d'activités habituellement réservés aux hommes.
- Favoriser leur prise de décision concernant leur plan de carrière.

CHAMPS D'EXPLORATION

- Assurances
- Fabrication mécanique
- Meubles et ébénisterie
- Mécanique d'entretien et mécanique de machine à coudre
- Réfrigération commerciale et industrielle et machines fixes
- Métallurgie: soudage (arc, gaz, procédés automatiques, montage et assemblage)
- Electrotechnique
- Imprimerie et graphisme
- Techniques policières et sécurité privée

DEBUT : 4 Février 1985
DUREE : 14 semaines
ENDROIT : Sherbrooke
HORAIRE : 16:30 à 22:30 heures

CONDITIONS D'ADMISSION

Le cours s'adresse aux femmes possédant un secondaire III ou l'équivalent.

POUR INFORMATIONS

(819) 569-9761
interurbains acceptés

invitation spéciale

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION D'ESTRIE
En collaboration avec:
Les Centres d'Emploi du Canada
La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
Le Collège de Sherbrooke

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler
A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter

UNE LUEUR D'ESPOIR...
SECOURS/AMITIÉ
poste d'écoute
584-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MÉGANTIC
Composez 0 et demandez
Zenith 5-3080

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

la solution à vos problèmes d'énergie

LA BI-ENERGIE

Pour l'installation d'un nouveau système de chauffage bi-énergie, consultez des experts dans le domaine du chauffage et ventilation depuis déjà plus de 33 ans en Estrie.

Pour système à air chaud (maison unifamiliale):
SUBVENTION MAXIMALE DE \$650,00
L'HYDRO QUEBEC
SUBVENTION FEDERALE \$800,00
jusqu'à un maximum de \$1700 pour système d'eau chaude.

LES MEMES SUBVENTIONS PEUVENT S'APPLIQUER SUR L'INSTALLATION D'UNE THERMO-POMPE - montant maximum de \$1700 pour système d'eau chaude.

Pour être admissible, les travaux doivent être exécutés avant le 31 mars 1985.

ESTIMATION GRATUITE SUR DEMANDE

MAURICE BERGERON
Entrepreneur ferblantier
563-5855

Corporation des 100, boul. Jacques-Cartier nord Sherbrooke, Qué.

NOUS ATTENDONS LES SUBVENTIONS

- CHAUFFAGE AIR CHAUD
- FOURNISSE ELECTRIQUE ET BOIS COMBUSTION LENTE
- CHAUFFAGE BI-ENERGIE
- VENTILATION (VENMAR, ASTON ET ECHANTEUR D'AIR "AIR CHANGER")
- GOUTTIERES ALUMINIUM en longueurs, sans joint
- RETEMENT ALUMINIUM

EK ECKANKAR,
c'est un genre de vie naturel choisi et accepté par l'individu lui-même, qui procure la liberté spirituelle, dès cette vie présente.

Vous êtes invités à une série de **CONFÉRENCES** avec période de **QUESTIONS.**

JANVIER:
Doit-on prendre ses rêves au sérieux? Le mardi 15 janvier, 20h
Ai-je une seule vie à vivre? " mardi 22 janvier, 20h
Comprendre les lois spirituelles de la vie. " mardi 29 janvier, 20h

FÉVRIER:
L'Âme et ses cinq corps. " mardi 5 février, 20h
Le sens de la démarche spirituelle. " mardi 12 février, 20h
A quoi servent vos rêves? Le mercredi 27 février, 20h

MARS:
La mort est-elle la fin de la vie? Le mercredi 6 mars, 20h
La créativité, outil de réalisation. " mercredi 13 mars, 20h
Comment votre pensée détermine votre expérience. " mercredi 20 mars, 20h
Expérimenter les mondes célestes maintenant. " mercredi 27 mars, 20h

ENTREE LIBRE - BIENVENUE A TOUS

SALLE DE LECTURE
Un endroit tranquille où sont disponibles des volumes sur les enseignements d'ECKANKAR.

CENTRE ECKANKAR DE SHERBROOKE
6, rue Wellington sud, porte 208
Sherbrooke, Qué. J1H 5C7
(819) 563-1664

HEURES D'OUVERTURE: du lundi au vendredi de 19h à 22h.

la tribune agriculture

La sensibilisation se poursuit

"Cultivateurs et cultivatrices sont de plus en plus conscients des dangers de la ferme"

— Marthe Tremblay

par Yvon Rousseau
SHERBROOKE — Le comité de santé et de sécurité agricole sur les fermes de Richmond-Wotton, poursuit son travail de sensibilisation, avec l'appui de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles du Québec et de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke.

Fondé il y a trois ans, Comité santé-sécurité agricole de Richmond-Wotton Inc. a d'abord axé ses efforts au niveau de la sensibilisation des agriculteurs et des agricultrices de la région avec la collaboration des sections locales de l'UPA. Jouant un rôle de pionnier, à ce chapitre de la santé et de la sécurité sur les fermes, le comité a éprouvé certaines craintes, quand la Confédération de l'UPA a lancé une vaste campagne provinciale de sensibilisation et que la Fédération de Sherbrooke a emboîté le pas.

En effet, le comité Richmond-Wotton avait déjà franchi de bonnes distances, dans son mode de fonctionnement, et il a craint d'être contraint de modifier ses objectifs et surtout les moyens pour atteindre à des résultats, afin de cadrer dans un programme global. Une session d'information sur la prévention en milieu agricole, tenue à

Sherbrooke, les 19 et 20 décembre 1984, a calmé les craintes du comité, qui a reçu le feu vert pour poursuivre son oeuvre selon les modalités qu'il s'était données. Cette session de Sherbrooke était organisée par l'Institut de techniques agricoles de La Pocatière, en collaboration avec l'UPA.

Au cours d'une entrevue, Marthe Tremblay, agricultrice de la région de Richmond, vice-présidente du Comité santé-sécurité Richmond-Wotton, et M. Joseph Bavota, personne ressource du groupe, ont déclaré avoir effectué un inventaire des causes d'accidents, sur les fermes et avoir publié un travail présentement disponible, sur le sujet.

Le comité de Richmond-Wotton reçoit toujours officiellement l'appui de l'UPA, mais il vise à s'auto-financer.

Présentement, le comité se pré-

pare à entamer la deuxième partie de son programme de lutte contre les accidents et les maladies de la ferme. En effet, grâce à l'UPA, Marthe Tremblay va s'inscrire prochainement à une session de formateur et elle pourra par la suite donner des cours en santé et sécurité, dans les unités locales de l'UPA de notre région. Ce cours, d'une durée de 15 heures, le comité Richmond-Wotton le veut accessible au plus grand nombre de personnes occupant des emplois sur une ferme, de façon à diminuer le nombre des accidents qui s'y produisent.

"Une étape importante a été franchie, a dit Marthe Tremblay, puisque les cultivateurs et les cultivatrices sont de plus en plus conscients des dangers de la ferme". Elle a ajouté qu'il reste à pousser plus loin, au niveau de la prévention, à l'aide de conférences, de montages audio-visuels et de films.

Les dangers sont nombreux sur la ferme: une prise de force de tracteur sans garde sécuritaire, un escalier de bâtiment dangereux, les scies à chaîne, les tracteurs qui se renversent et qui ne sont pas munis de cabines sécuritaires et les gaz toxiques se dégageant des silos et d'autres dangers encore, que le comité veut inciter les agriculteurs et les agricultrices à éliminer.



Marthe Tremblay et Joseph Bavota travaillent à sensibiliser les gens de la ferme sur les dangers d'accident qui peuvent s'y trouver.

Le monde agricole

• Influence lunaire

SHERBROOKE (MM) — Des biologistes de Kazakhie, république soviétique d'Asie centrale, considèrent comme un fait acquis que l'activité lunaire exerce une influence certaine sur tous les êtres vivants et, en particulier, sur les plantes.

Mais on ne connaît pas encore les conséquences exactes de tel ou tel cycle lunaire.

Ces biologistes viennent de publier un premier bilan de trois ans d'étude et d'expérimentations dans ce domaine. Il semble que la stimulation de la croissance lors du premier quartier soit inefficace et même nuisible.

Par contre, les processus vitaux des plantes s'accroissent lors de la période de pleine lune. Par exemple, si l'on donne aux vergers, lors de divers quartiers de lune, des stimulants biologiques tels que des impulsions au laser, que l'on effectue un arrosage avec de l'eau non gazéifiée ou magnétisée, les jeunes plants poussent plus vite et ont davantage de bourgeons en pleine lune.

Ce n'est évidemment pas cela qui va révolutionner l'agriculture, mais ces remarques peuvent fournir une aide fort utile.

• Céréales d'hiver

Pour des raisons tout à fait incompréhensibles sur le plan climatique, l'agriculture sibérienne produit surtout ce qu'on appelle les céréales de printemps. C'est d'ailleurs le cas de l'agriculture soviétique en général. Les céréales d'hiver existent malgré tout. Mais, alors que leur proportion dans le pays est de l'ordre de 30 à 35 pour cent, elle tombe à trois et cinq pour cent en Sibirie.

Des travaux importants dans le domaine de la sélection et de l'hybridation se poursuivent actuellement à la section sibérienne de l'Institut soviétique d'agriculture pour améliorer cette situation en créant des espèces résistantes au froid et aussi exploitables.

D'importants résultats ont d'ores et déjà été atteints avec le seigle. C'est ainsi que, dans la région d'Omsk, en Sibirie occidentale, on arrive à récolter jusqu'à 40 quintaux de l'hectare. Des résultats similaires ont été obtenus avec le blé en le croisant avec des graminées sauvages. On le cultive déjà sur de grandes surfaces dans la zone des steppes de l'Altaï.

• Concombres autonomes

Le laboratoire de biophysique de l'Institut de sylviculture de l'URSS vient de mettre au point un système d'arrosage automatique.

On y installera dans les champs, et en particulier dans les champs de concombres, des appareils qui pourront déterminer les besoins des plantes en eau. Dès que celles-ci éprouvent un manque, elle émettent un signal qui jusqu'ici n'était pas capté.

Pour de meilleurs résultats Une attention particulière aux différents cycles de vie des troupeaux de bovins laitiers

SHERBROOKE (MM) — Dans le but d'atteindre de meilleurs résultats, les producteurs de bovins laitiers auraient tout avantage à apporter une attention particulière aux différents cycles de vie de leur troupeau.

"C'est du moins ce que soutient M. Nil Magnan de Weedon qui propose quelques conseils aux agriculteurs de la région concernant l'évolution de leurs bêtes.

Pour la période allant de la naissance à quatre jours, période qui voit mourir 18 veaux pour chaque 100 nouveaux-nés, il est recommandé aux producteurs laitiers d'enlever le mucus du museau et de la bouche dès la naissance. Si le veau ne commence pas à respirer immédiatement après sa venue au monde, les producteurs laitiers devraient pratiquer la respiration artificielle. Dans la même veine, il serait sage de couper le cordon ombilical, de le nouer et de le désinfecter.

Le producteur devrait de plus laver le pis et les trayons avant l'allaitement, ce qui aura comme conséquence de réduire le risque de diarrhée. Il serait aussi bon d'aider le veau à se tenir debout s'il ne se lève pas dans l'heure qui suit la naissance.

Lors de la naissance, si le temps est froid, le fait de frictionner le veau avec un sac ou un chiffon pour le sécher pourra aussi stimuler la circulation. L'agriculteur devrait aussi voir à servir du colostrum durant les trois premiers jours; le co-

lostrum est plus important pour le veau que n'importe quel ingrédient.

4 jours à 2 mois

Considérée comme le stade de la croissance accélérée, cette période de quatre jours à deux mois nécessite une bonne alimentation et des installations adéquates pour la production future.

A partir du quatrième jour, les veaux doivent être placés dans leur propre stalle jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge d'un mois. Cette mesure facilitera la manipulation puisque le veau consomme du substitut laitier", indique M. Magnan.

Durant les deux premiers mois, on ne doit pas servir de foin car le rumen du veau est loin d'être complètement développé. Il est conseillé aux producteurs laitiers de servir un aliment d'allaitement riche en protéines et médicamenteux pour obtenir des gains optimaux et réduire le risque de diarrhée.

À la quatrième ou cinquième semaine, les génisses de remplacement doivent être placées dans un enclos de groupe. Dans l'enclos qui aura au moins 25 pieds carrés et un espace de mangeoire de deux pieds linéaires par animal, pas plus de 10

génisses devraient y être rassemblées.

À l'âge de trois mois, la génisse a le rumen assez développé pour accepter du fourrage. Mais le foin ne contenant pas assez de minéraux, on doit donc en servir sous forme de blocs avec du sel.

Période de transition

Dès l'âge de six mois, et ce jusqu'à la période précédant le vêlage, ce cycle particulier correspond à un moment de transition où la génisse doit bénéficier d'un aliment assez polyvalent pour compléter sa croissance. Ce n'est pas encore le temps de servir des rations lactières. On doit plutôt utiliser une ration sèche et appétissante pour vaches.

L'acétose, la fièvre du lait, le déplacement de la caillotte, les problèmes de reproduction et de vêlage ainsi que le syndrome de la vache grasse sont tous reliés à une mauvaise alimentation des vaches tarées.

Avant le vêlage

À cette période, l'alimentation-défi contribuera à augmenter plus tard la production laitière. De 10 à 14 jours avant le vêlage, il serait bon de commencer à servir une ra-

tion lactière pour atteindre un taux de consommation élevé.

Deux avantages sont accordés à l'alimentation-défi.

"La vache atteindra sa production maximale six à huit semaines après le vêlage et elle maintiendra un bon taux de production pendant tout le reste de sa période de lactation de 10 mois", affirme M. Magnan.

Du vêlage à la lactation

Pendant la lactation, les producteurs doivent utiliser l'alimentation-défi, sauf dans la salle de traite.

"Les vaches ne passent pas suffisamment de temps à manger dans la salle de traite pour maintenir une production élevée. La qualité des aliments, la race des vaches et le type de salle de traite sont tous des facteurs qui influencent la performance et le temps passé dans la salle de traite. Le type de rations lactières utilisées est un facteur qui influence la production laitière. Elles peuvent varier selon leur pourcentage de protéines, de vitamines et de minéraux, explique M. Magnan. Cependant, selon le type et la qualité de fourrage utilisé, on devrait servir une ration contenant 14 à 20 pour cent de protéines. Ce qui est important, c'est d'équilibrer la ration", d'expliquer M. Magnan.

SPÉCIAL
 VENTE DE JANVIER

Cours
 privés
 gratuits*

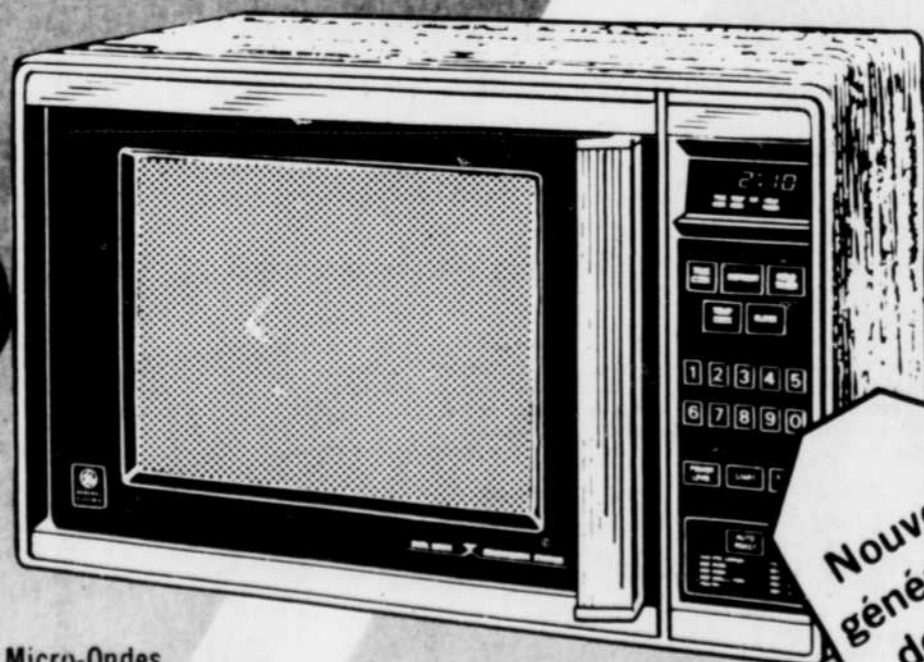
* Avec votre achat, des cours de micro-cuisson privés, sans frais.

Vendredi 19h à 21h

Élaboration et dégustation de plats cuisinés. Réservez votre place en communiquant avec Bureau et Bureau au 569-9585. Le nombre de participants est limité.

démonstrations de micro-cuisson faites par notre personnel

GENERAL ELECTRIC



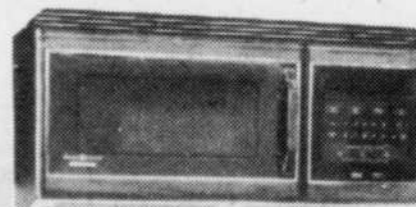
Nouvelle
 génération
 de prix

Micro-Ondes

- Système Dual Wave
- Sonde thermique
- Programmable
- Cycle "Auto Roast"

- Garantie de 2 ans
- Garantie de 5 ans sur le Magnetron. (pièces, main-d'oeuvre)

Une excellente façon d'économiser beaucoup d'espace!



Spacemaker au-dessus de votre cuisinière

- hotte à 2 vitesses
- commandes à touches numériques
- sonde
- cuisson, décongélation, mijotage automatiques



Spacemaker II sous vos armoires

- rôtissage automatique
- sonde
- mijotage automatique
- programmation jusqu'à 3 étapes

L'AIDE-MÉNAGER
 RÉPUTÉ... & abordable

BUREAU & BUREAU inc
 SHERBROOKE: 600, Galt ouest ASBESTOS: 566, 1^{re} Avenue

Domtar à Lebel-sur-Quévillon Les grévistes prêts à racheter l'usine

LEBEL-SUR-QUEVILLON (PC) — Parce qu'ils veulent à tout prix redémarrer l'usine et qu'ils désespèrent de voir la fin du conflit, les grévistes de la firme Domtar ont proposé à la compagnie d'acheter l'usine de Lebel-sur-Quévillon.

C'est ce qu'a expliqué en entrevue le président du syndicat, M. Rémi Lalancette. Cette décision a été prise par la dernière assemblée générale des 375 grévistes, mardi soir dernier, à Lebel-sur-Quévillon. Ces travailleurs ont entrepris leur débrayage le 8 juin dernier.

Depuis, malgré plusieurs séances de conciliation, dont encore la semaine dernière à Amos, les parties sont demeurées fermement sur des positions qui semblent inconciliables. L'espoir d'un règlement apparaît d'autant plus douteux, que l'assemblée générale de mardi a renouvelé le mandat du comité de négociation, pour s'en tenir aux

propositions déjà rejetées par la compagnie à la mi-décembre 84. Les partis sont en désaccord sur le contenu de la prochaine convention de travail. La dernière convention est échue depuis le mois de mai dernier.

Entretiens, les audiences ont débuté pour statuer sur une douzaine de demandes d'injonction pour outrage au tribunal. On reproche aux grévistes le non-respect de l'injonction émise le 16 juin dernier et limitant à sept le nombre de piqueurs devant l'usine.

La compagnie Domtar est propriété conjointe du gouvernement québécois et de 16.000 petits actionnaires. Elle produit principalement des papiers fins.

À Lebel-sur-Quévillon, Domtar a connu des conflits de travail plus ou moins graves et prolongés, en 1970, 1971, 1975 et 1984.

Inaptitude au travail Bénéficiaires de moins de 30 ans soumis à une contre-expertise

par Pierre Tourangeau

QUEBEC (PC) — Les bénéficiaires d'aide sociale de moins de 30 ans qui se déclareront inaptes au travail devront bientôt se soumettre à la contre-expertise médicale du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu (MMSR).

Tel en a décidé le Conseil du Trésor en autorisant le 18 décembre dernier le MMSR à signer des contrats de service avec trois cliniques de médecine industrielle.

Cette décision, que la Presse canadienne a pu lire, permettra au ministère d'obtenir une évaluation de l'aptitude ou de l'inaptitude au travail des bénéficiaires de l'aide sociale et ce jusqu'au 31 mars 1986.

Cette mesure, qui n'est pas encore en vigueur, est en fait, avouons-le, nous en sommes convaincus, le résultat de diverses sources à Québec, une des premières à décou-

ler de l'application du Livre blanc sur la fiscalité publié jeudi dernier.

Le volumineux document propose en effet une restructuration globale de l'aide sociale qui favoriserait l'insertion des bénéficiaires aptes au travail dans les programmes gouvernementaux de recyclage. On y lit aussi que le gouvernement entend laisser à un "comité médical" le soin de déterminer l'inaptitude au travail des requérants de l'aide sociale.

C'est donc dans ce cadre qu'il faut considérer le recours systé-

matique à des contre-expertises médicales.

Les trois firmes avec lesquelles le MMSR a été autorisé à signer des contrats sont la Clinique de médecine occupationnelle de Montréal Inc., la Clinique de médecine industrielle Robert et Lizotte Enr., et la Clinique de médecine industrielle et préventive du Québec.

Elles auront le mandat de fournir au ministère des contre-expertises médicales (constatations physiques et mentales) quant à l'inaptitude au travail des requérants de l'aide sociale, des rapports d'évaluation médicale et des témoins-experts pour présenter des dossiers en appel ou pour témoigner devant la Commission des Affaires sociales.

Le coût annuel de ces services pour l'ensemble du Québec est éva-

lué à \$150.000. "Ce montant, peut-on lire dans la décision du Conseil du Trésor, sera largement compensé par la réduction des coûts de l'aide sociale."

Bouleversement

Cette mesure viendra bouleverser en profondeur le système d'attribution de l'aide sociale.

Actuellement, c'est le médecin personnel du requérant qui établit dans un rapport standard l'inaptitude au travail de son patient.

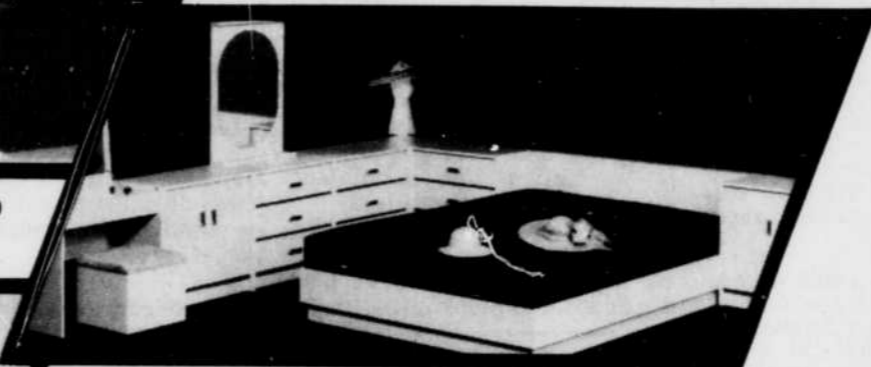
"Les agents des centres Travail-Québec peuvent porter un jugement sur le rapport. Ils peuvent demander conseil au ministère", explique le Dr Marcel Hivon, responsable des expertises médicales à la section des programmes de la sécurité du revenu du MMSR.

LA REVUE Ménage 85

un rêve \$2885.



CE SUPER MOBILIER DE SALON COMPREND SOFA 3 PLACES ET FAUTEUIL.

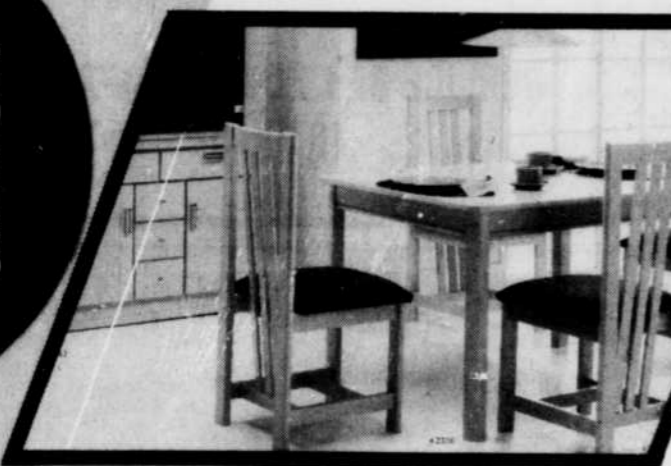


L'ensemble à coucher sectionnel comprend: 1 lit caisson, 1 tête, 2 tables de nuit 3 tiroirs, 1 vanité, 1 commode 3 tiroirs, 1 coin, 1 commode à portes, 1 miroir.

L'ensemble
17 mcx...
un rêve gris!

LIVRAISON
GRATUITE
DANS UN RAYON
DE 100 KM DE SHERBROOKE

ENTREPOSAGE
UN AN
GRATUIT



Ensemble de cuisine en érable massif fini laqué. Gris. Donnera de la valeur à votre intérieur.

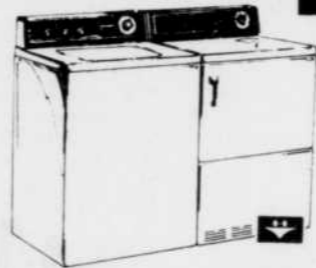
CES ENSEMBLES PEUVENT ETRE
MODIFIES AU GOUT DU CLIENT



Hotpoint



Réfrigérateur sans givre 13 pi.cu.



LAVEUSE

5 choix de température d'eau de lavage et rinçage. Choix de 3 niveaux d'eau. Doseur d'agent de blanchiment. Filtreur autonettoyant.



SECHEUSE

3 programmes de séchage. Choix de 3 températures. 4 modes de ventilation.

Cuillère automatique 30", deux éléments de 8" et deux de 6", horloge automatique, minuterie, tiroir de rangement.

4
SUPER
ELECTROMENAGERS
\$1985.

MEUBLES
Bruno Grégoire



2830 GALT OUEST
SHERBROOKE,
567-5288

229, 9^e RUE OUEST
THETFORD MINES
868 5J3
(418) 335-9115

Plan mise de côté avec
léger dépôt.
FINANCEMENT



Mobilier chambre 4 mcx en merisier massif. Table de nuit en sus

l'ensemble 14 mcx...

\$2985.
UN AMOUR!



Super sectionnel 5 mcx avec le confort qu'il vous faut. 8 choix de couleurs.



Mobilier de cuisine. Table arborite noir ou gris, pivot central, 4 chaises qui s'harmonisent. Choix de tissus.

A PRIX SUPER SPÉCIAL!
UN ENSEMBLE ORTHO 54"

Matelas \$85
Caisson \$85

TOUS NOS
ENSEMBLES DE
MATELAS RÉDUITS
DE 25%

AUTRES
ENSEMBLES
3 PIÈCES

A PARTIR \$1185.

BRUNO GRÉGOIRE vous offre 2 magnifiques prix à l'achat d'un ensemble Revue Ménage 85
1er prix: FOUR MICRO-ONDES HOTPOINT, une valeur de \$679.
2e prix: TELECOULEUR 14", valeur de \$389.
Avec chaque tranche d'achat de \$100., obtenez un coupon. Tirage le 29 juin 1985.

CHEZ NOUS NOUS LES AVONS LES PLUS BAS PRIX, C'EST GARANTI!

PHOTOS NON CONFORMES

6-49: l'heureux gagnant ne s'est pas manifesté

TORONTO (PC) — Certaines personnes attribuent le fait de gagner le gros lot d'une loterie à la position des planètes, d'autres soutiennent qu'il s'agit simplement d'une question de chance ou encore se fient au hasard, et dépensent des centaines de dollars en billets.

Comment le détenteur du billet gagnant de la Loto 6-49 de samedi soir a-t-il choisi sa combinaison? Cela demeure un secret pour l'instant, car l'heureux gagnant ne s'est pas encore manifesté.

Mais selon une porte-parole de l'Ontario Lottery Corp. Mme Wendy Horne, le ou les gagnants vont attendre un peu avant de se montrer, car "dans le passé, la plupart des gros gagnants ont eu recours à des conseillers financiers avant de réclamer leur prix".

Les spécialistes estiment que le gagnant d'un prix important doit immédiatement faire appel à quatre personnes: un avocat, un banquier, un comptable et un courtier en valeurs.

"Le meilleur conseil que je puisse donner, c'est d'inscrire vos nom et adresse derrière le billet et de

nous contacter", indique Mme Horne.

Le gros lot du tirage de samedi soir constitue le deuxième prix en importance dans l'histoire des loteries canadiennes. L'an dernier, c'est un couple de Brantford, en Ontario, qui avait remporté le plus gros montant jamais gagné, soit \$13,9 millions.

Les participants au tirage qui n'ont pas gagné le premier prix avaient quand même la chance de devenir millionnaire, puisque la seconde catégorie de prix, accordés aux détenteurs des cinq numéros réguliers et du chiffre complémentaire, a fait sept gagnants de \$1,097,690,90 chacun, dont quatre au Québec, deux en Ontario et un dans l'Ouest.

Les Canadiens ont dépensé la semaine dernière plus de \$51 millions en billets de Loto 6-49, a fait savoir M. Chris French, secrétaire-trésorier de la Loterie interprovinciale.

Mme Horne a expliqué que 41 pour cent des billets ont été achetés au Québec, 31 pour cent en Ontario, 25 pour cent dans l'Ouest du pays et trois pour cent dans les provinces de l'Atlantique.

Aucun réconfort de ses "frères d'armes" pour Lortie

MONTREAL (PC) — La camaraderie et la solidarité qui a toujours constitué une réalité aussi grande que la légende, entre membres des forces armées, est-elle en train de se perdre? Après une semaine au banc des accusés, à Québec, Denis Lortie, pour un, doit vraiment être tenté de répondre oui.

Au fil des quatre premières journées d'instruction, une dizaine de ses "frères d'armes", venus déposer contre lui, devant le jury présidé par le juge Ivan Migneault, ont dû, au cours de leurs dépositions, se tourner dans sa direction pour l'identifier.

Certains l'ont fait d'un bref geste de la tête. Sans plus. D'autres y sont allés plus carrément en le pointant du doigt. Mais pas un seul ne lui a décoché le moindre sourire de réconfort. Et son propre visage, dans les circonstances, est resté de glace.

Personne ne s'attendait évidemment à ce qu'un de ces militaires ne se dérobe à son serment ou soit le moins réticent, pour témoigner de ce qu'ils pouvaient savoir des faits, gestes ou paroles posés ou prononcés par le prévenu, dans les jours qui ont précédé la fu-

sillade de l'Assemblée Nationale.

Mais, compte tenu de la réprobation ou du ressentiment qu'ils peuvent avoir pour sa conduite, on aurait cru que quelques-uns d'entre eux lui auraient tout au moins fait un clin d'oeil discret mais sympathique. Sans être forcément complice.

Surtout dans la terrible situation où il s'est placé, dans la matinée du 8 mai dernier.

Si aucun ne l'a fait, personne n'a par ailleurs voulu le "charger". Même le "sergent" dont la défense a voulu faire ressortir l'attitude considérée comme antipathique à l'endroit du jeune caporal, l'a décrit comme un bon travailleur. Même si, à l'occasion, il ne faisait pas toujours les choses telles qu'on le lui demandait et s'il avait surtout tendance à réclamer exagérément des congés.

On a par ailleurs établi un peu plus tard que c'étaient peut-être les moeurs militaires qui favorisaient cet absentéisme toléré. Car il n'existerait pas, dans nos forces armées, du moins pour certaines catégories de personnel, de limites définies aux congés que l'on peut ainsi réclamer pour les raisons les plus diverses.

Le président de la FTQ préfère le chef conservateur à celui du NPD

MONTREAL (PC) — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) souhaite ardemment faire une percée au Québec, mais le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, donne sa faveur au chef conservateur Brian Mulro-

ney. MM. Laberge et Mulroney, un ancien avocat en droit du travail, ont oeuvré ensemble par le passé. Ils pourront d'ailleurs refaire connaissance lundi, lorsque le premier ministre lui enverra, fait inhabituel, ses salutations par téléphone, au bureau de la FTQ à Montréal.

Même si les 300.000 membres de la FTQ partagent les principes démocratiques du NPD, M. Laberge dit ressentir plus d'affinité avec le point de vue de M. Mulroney sur la "question nationale" du Québec.

Le premier ministre a promis de tenter d'en arriver à une entente avec le Québec, afin de régler le différend constitutionnel, mais il n'a pas précisé ce qu'il entend proposer.

Le leader de la FTQ a donné son appui à l'option du OUI lors du référendum de mai 1980 sur la souveraineté-association. Il se dé-

se sont toujours méfiés du centralisme économique de ce parti.

M. Laberge a indiqué que malgré une rencontre, l'automne dernier, avec M. Broadbent et M. John Harney, le chef de l'aile québécoise du NPD, ils n'ont pas réussi à aplanir leurs divergences politiques.

"Le NPD devrait préciser sa position sur la question nationale", déclare M. Laberge, sans définir toutefois les conditions d'un appui de la FTQ.

Alternative

M. Laberge a d'autre part reconnu que malgré son soutien au NPD, lors des élections fédérales de septembre dernier, la FTQ a fait peu d'efforts pour stimuler le vote. Le NPD n'a d'ailleurs récolté que 8,6 pour cent des voix au Québec, contre 8,7 pour cent en 1980.

Cinq membres bilingues du caucus néo-démocrate fédéral tentent depuis septembre dernier de construire une base pour le parti au Québec, dans le cadre d'une stratégie visant à remplacer les libéraux comme vérita-



Louis Laberge

une alternative aux Tories dans cette province.

Le NPD a même songé à présenter, pour la première fois, des candidats lors des prochaines élections pro-

vinciales, prévues pour cette année.

Malgré le mécontentement croissant au sein de son syndicat envers le PQ, à la suite des concessions qu'ont dû faire les fonctionnaires en 1983, M. La-

berge émet des réserves face au NPD. Mais le retour possible au pouvoir du chef béral Robert Bourassa, avec qui il a eu par le passé de nombreuses confrontations, ne lui sourit pas davantage.



MISE AU POINT

dans notre cahier publicitaire en couleurs pour la semaine du 14 au 19 janvier, distribué dans vos foyers. L'article suivant, en page 10, aura dû se lire comme suit:

VIDEO CASSETTE

VHF, T-60, POLAROID Super color tête autonettoyante (plus taxes provinciales)

6⁹⁹ pièce

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

113810

COLLEGE CHAMPLAIN

CERTIFICAT EN AGENCE DE VOYAGES ET TOURISME

COURS DU SOIR 19h00 à 22h00

Agence de voyages	mardi
Tarifcation 1	mardi
Législation touristique	mardi
Tourisme régional du Québec	lundi

FRAIS

Admission: 10,00\$ Inscription 30,00\$
Scolarité gratuite. Matériel de cours 20,00\$

Inscriptions:

Edifice McGreer, local 229
Lundi et mardi 9h30 à 11h30

SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES
(819) 563-9574

113826

Simulateur pour Gentilly 2: 35 millions \$ investis

TROIS-RIVIERES (PC) — Dans le but d'assurer la formation et le recyclage de son personnel d'exploitation, le conseil d'administration d'Hydro-Québec vient tout juste d'approuver la réalisation d'un simulateur de centrale pour Gentilly 2.

Sa conception, sa fabrication et son installation vont nécessiter des investissements de l'ordre de \$35,4 millions.

Nouveau bâtiment

Une partie de cette somme servira à la construction d'un bâtiment érigé sur le site de la centrale. Ce bâtiment abritera

les équipements du simulateur de même que le personnel du Centre de formation technique situé à Trois-Rivières.

Le simulateur sera une réplique de la salle de commande de Gentilly 2. Il permettra aux chefs de quart et aux opérateurs de simuler des situations d'urgence.

Des négociations seront entreprises sous peu avec la firme C.A.E Electronique Ltée, de Montréal, et devraient aboutir à la signature du contrat de conception du simulateur, dont la fabrication devrait être complétée en août 1988.

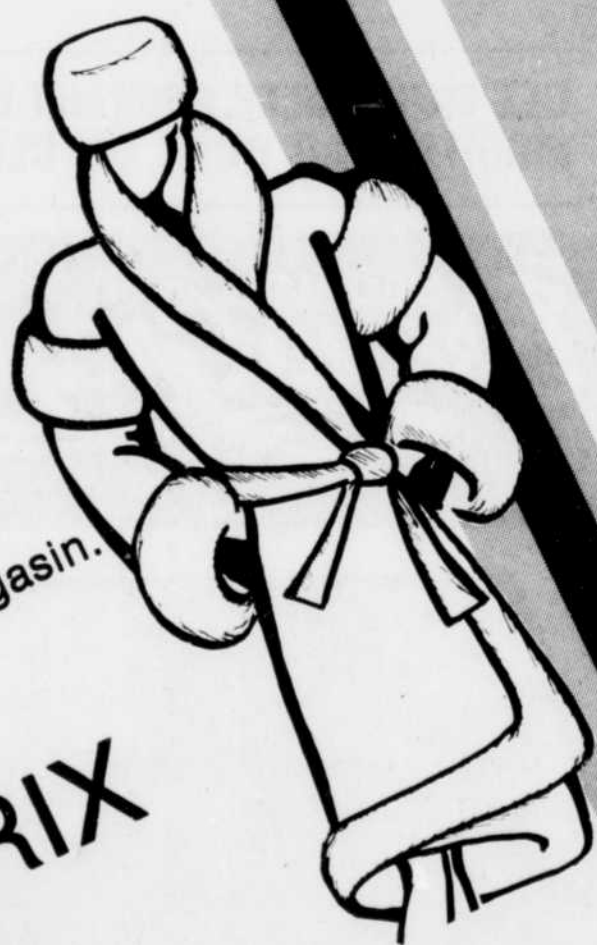


vente de janvier

RABAIS allant jusqu'à 30%

sur nos fourrures en magasin.
CHAPEAUX ET BOAS

A 1/2 PRIX



- Entreposage
- Réparation
- Remodelage
- Nettoyage
- Manteaux faits sur mesures



365, Alexandre, Sherbrooke, Qué., J1H 4S9
(819) 562-6898

112706

Plus de représentant libéral à Régina

REGINA (PC) — Le Parti libéral de la Saskatchewan n'a plus de représentant à l'Assemblée législative de cette province, à la suite de la décision de son exécutif de retirer au député Bill Sveinson son statut de membre.

Le président du parti Red Williams a déclaré que cette décision a été prise en raison de l'absence de changements dans le comportement du député à l'assemblée. Le chef libéral Ralph Goodale avait demandé, le mois dernier, l'expulsion de M. Sveinson parce que celui-ci avait refusé de suivre ses recommandations. Le député usait de tactiques obstructionnistes afin de ralentir les travaux de l'assemblée.

D'abord élu en avril 1982 comme député conservateur de la circonscription de Regina North West, M. Sveinson s'est joint

aux libéraux en avril dernier. Il était ainsi devenu le premier représentant de cette formation à l'Assemblée législative depuis 1978.

M. Sveinson a indiqué qu'il avait l'intention de poursuivre sa carrière comme député libéral indépendant.

Le chef du parti a déclaré que cette mesure était regrettable, mais démontrait que le parti ne tenait pas à être représenté à l'Assemblée législative à n'importe quel prix. Sur les 39 membres de l'exécutif du parti, 35 ont voté pour l'expulsion de M. Sveinson.

Le député Sveinson a mentionné qu'il veut qu'on lui indique par écrit quelles sont ces "tactiques" jugées inadmissibles. Selon lui, elles ont déjà été utilisées dans le passé en Saskatchewan et l'aile fédérale du parti y a également recouru à Ottawa.

Seconde phase des essais du missile Cruise au Canada

EDMONTON (PC) — Les Etats-Unis entreprennent mardi matin la seconde phase des essais du missile Cruise, a fait savoir dimanche le porte-parole des Forces armées canadiennes, le major Dick Adam.

Le major a précisé que l'engin sera rattaché à un bombardier B-52, afin de mettre à l'épreuve, durant une période de quatre heures, son système de navigation. Les tests seront semblables à ceux effectués l'an dernier.

Le B-52 prendra son envol de la mer de Beaufort, entre 7h30 et 10h00, heure normale des Rocheuses, a ajouté le porte-parole.

Les responsables américains doivent effectuer deux autres essais avant le 31 mars prochain. Le major Adam a expliqué que durant ces tests, les missiles Cruise seront

lancés du B-52. Grâce à leur système de guidage, ils devraient suivre un couloir aérien précis, tandis qu'un avion surveillera la manoeuvre.

Le porte-parole a souligné que la trajectoire des missiles au-dessus du territoire canadien avait été légèrement modifiée, afin de contourner les champs pétrolifères de

Territoires du Nord-Ouest. Ils éviteront également Fort St. John, dans le nord de la Colombie-Britannique, de même que les zones agricoles de la région de Peace River.

Contrairement aux essais de l'an dernier, un appareil de surveillance AWAC, de la U.S. Air Force, surveillera le vol du missile Cruise au-dessus du territoire canadien.

Peintre canadien choisi pour un portrait de Reagan

CALGARY (AFP) — Un peintre canadien de 45 ans, Harley Brown, spécialiste de l'art western, doit au hasard d'avoir été choisi pour réaliser un portrait officiel du président américain Ronald Reagan.



Harley Brown

Celui-ci sera remis à M. Reagan le 19 janvier prochain à Washington à l'occasion des festivités entourant l'inauguration de son second mandat, a ré-

vé l'artiste hier à Calgary.

Lors de vacances au Mexique, l'artiste avait rencontré des membres du comité national hispanique du Parti républicain qui ont été séduits par ses oeuvres.

Ils sont rentrés à Washington avec certaines d'entre elles, explique-t-il, et les ont montrées à quelques personnes à la Maison-Blanche et au Parti républicain.

Mer de Beaufort

L'appareil survolera la mer de Beaufort, de même qu'une partie du nord de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, avant de se poser à la base des Forces canadiennes de Cold Lake, située à 260 kilomètres au nord-est d'Edmonton.

Le ministère fédéral des Transports a avisé les pilotes d'avions d'éviter la zone où se dérouleront les essais.

OSM affectée par une grève

MONTREAL (PC) — Une fausse note est venue interrompre la symphonie des célébrations qui entourent le cinquantième de l'OSM. Depuis samedi, les 95 musiciens, membres de la Guilde des musiciens (American Federation of Musicians), sont en grève, ce qui a occasionné l'annulation du concert Esso hier après-midi et risque de compromettre les concerts de demain et mercredi, et voire même, la tournée canadienne et asiatique que devait effectuer l'orchestre à compter du 26 janvier.

La tournée qui devait mener l'OSM du 26 janvier au 16 février au Canada, Japon et Hong Kong au cours de 15 concerts pourrait donc être annulée. "Les musiciens s'imaginent qu'on va céder rapidement à leurs menaces à cause de la tournée qui approche. Mais c'est faux. C'est facile d'annuler une tournée; de toute façon, c'est toujours déficitaire. C'est juste embarrassant pour un orchestre canadien d'annuler une tournée en Orient parce que ses musiciens sont en grève."

Pour le moment, le directeur général ne semble envisager aucun règlement au litige qui oppose l'OSM à ses musiciens sur des questions salariales. "Les offres que nous avons déposées sont finales et il n'est pas question de bouger. Or, les représentants syndicaux nous ont dit que toutes les activités allaient être suspendues jusqu'à la signature du contrat."

Du côté de la Guilde des musiciens, il a été impossible de recueillir aucune déclaration.

SECOURS-AMITIÉ
Poste d'écoute téléphonique

tiendra une soirée d'information pour les personnes qui veulent donner bénévolement de leur temps comme écoutants.

Mardi 15 janvier 1985 à 19:30 heures
au C.R.S.S. 2424 ouest, rue King Sherbrooke
113571

PROBLEME DE STRESS
CONSULTEZ NOS PROFESSIONNELS EN ACUPUNCTURE

CLINIQUE YVES LEBLANC
PLUS DE 10 CLINIQUE A VOTRE SERVICE
TEL.: 1-800-361-1531

CLAUDE GENDREAU DR AC. P.H.
SHERBROOKE: 12, 7e AVENUE SUD
564-6686

GEORGES CARON DR AC. P.H.
MAGOG: 19, PLACE DU COMMERCE
843-6919

ECOUTEZ CIMO 106 DE 10.30 A 12.30
CLINIQUE SANTE DE 5.30 A 7.30
110923

LE CHÂMEAU EST DE RETOUR DANS

LE RETOUR DU CHÂMEAU

RENAULT 5
LE CHÂMEAU EST TOUJOURS LÀ.
(ET C'EST POUR Y RESTER!)

LA RENAULT 5, UNE HISTOIRE D'AMOUR AVEC LE QUÉBEC QUI DURE DEPUIS 8 ANS. L'AVEZ-VOUS OUBLIÉ? LE CHÂMEAU LUI, NE VOUS A PAS OUBLIÉ. OUI LE CHÂMEAU EST DE RETOUR; TOUJOURS AUSSI ÉCONOMIQUE, AUSSI SOBRE ET AUSSI ROBUSTE AVEC SES GROSSES PÂTTES DE TRACTION AVANT. NON LE CHÂMEAU NE SE DÉMODE PAS... QUAND ON CROIT EN CE QU'ON EST ON NE CHANGE PAS SON STYLE! EN FAIT, SEUL SON PRIX EST DÉMODÉ. (AVEC UN PRIX AUSSI BAS!!!)

À PARTIR DE **6359\$***
* (Prix de détail suggéré, transport et préparation en sus).

NE MANQUEZ PAS "LE RETOUR DU CHÂMEAU"!
(Mettant en vedette)

TRACTION AVANT • CARROSSERIE MONOCOQUE • SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX 4 ROUES • FREINS À DISQUES À L'AVANT • PNEUS RADIAUX MICHELIN • CONSOMMATION MOYENNE: 6.4 l./100 km — 44 mpg (Transport Canada, Guide 1984)

ACTUELLEMENT À L'AFFICHE DANS TOUTES LES SALLES RENAULT!

Les concessionnaires AMC/Jeep/Renault de l'Estrie.	Auto Amerault Inc. 2222, rue King ouest Sherbrooke (819) 564-2611	A. Pomerleau et Fils Inc. 262, rue Hatley ouest Magog (819) 843-4221
Les Automobiles Gro-Lo Inc. 614, rue Craig est Richmond (819) 826-5955	Brôme Auto Inc. R.R. no 2 ouest West Brôme (514) 263-1289	Auto Monaco (1977) Inc. 78, boul. Bourque Omerville (819) 843-1511
Garage Dore Fontaine Inc. 1013, rue Daigneault Acton Vale (514) 546-2313	Auto Carrefour Sherbrooke Inc. 1000, rue King est Sherbrooke (819) 563-3757	
Les Voitures Granby Inc. 1254, rue Principale Granby (514) 378-9921	M. Robert Auto Inc. Routes 141 et 147 Coaticook (819) 849-2731	

113408

L'AIR EST AU CENTRE VILLE!

Sidas



Le diplomate a été retrouvé, abattu, une arme à la main. La police croit qu'il aurait pu blesser un de ses assaillants avant de mourir.

Diplomate libyen abattu à Rome

ROME (AP) — Un diplomate libyen en poste à Rome, M. Farag Omar Makhayoun, a été abattu dimanche à la sortie de son domicile par un homme avec lequel il a échangé des coups de pistolet.

Peu après, un correspondant anonyme a téléphoné à l'Associated Press à Londres pour revendiquer l'attentat au nom de l'organisation d'opposants libyens "Alborkan" (voican en arabe).

Ce groupe avait déjà revendiqué l'assassinat, le 21 janvier 1984, de l'ambassadeur de Libye à Rome, ainsi qu'un attentat, la même année, contre un haut responsable libyen à Tripoli.

Surpris à la sortie de son domicile dimanche matin, M. Makhayoun a eu le temps de sortir un pistolet et de tirer à deux reprises pour tenter de se dégager, avant de lâcher son arme sous les balles de son

agresseur. Touché à la main droite, au bras droit, au cou et au ventre, le diplomate, selon le récit d'une femme qui a vu la scène du haut d'un balcon, a voulu courir en direction de son assassin, mais au bout de quelques mètres s'est effondré sur le trottoir verglacé.

Les policiers ont relevé des traces de sang près de l'endroit où l'agresseur a abandonné son pistolet. Walter PPK muni d'un silencieux, ce qui laisse penser qu'il a été lui-même blessé dans l'échange. Les policiers ont recueilli le témoignage d'un pompiste qui a déclaré avoir servi peu après un automobiliste qui saignait à l'épaule.

M. Makhayoun travaillait depuis trois ans à l'ambassade libyenne à Rome. Travaillant au service culturel, il avait été affecté récemment au service de presse.

Désarmement

Gromyko inflige une douche froide aux Occidentaux

PARIS (AFP) — Moins de cinq jours après l'accord de Genève prévoyant la reprise dans un cadre à la fois nouveau et élargi des négociations sur le désarmement entre les Etats-Unis et l'URSS, le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko a infligé une véritable douche froide aux Occidentaux en formulant à leur adresse une triple mise en garde.

Chef de la délégation de l'URSS aux entretiens de Genève où la délégation américaine était conduite par le secrétaire d'Etat George Shultz, M. Gromyko a déclaré à la télévision soviétique que les futures négociations de désarmement entre les deux pays seraient compromises si le déploiement des euromissiles de l'Otan - missiles de croisière et fusées Pershing II - devait se poursuivre en Europe de l'Ouest.

Il a d'autre part établi un lien entre les armements nucléaires et les armes de l'espace, laissant entendre qu'il ne pourrait y avoir de progrès dans les futures négociations sur les armements stratégiques que dans la mesure où la question de l'espace serait elle-même examinée dans les sens souhaitables.

Enfin le chef de la diplomatie soviétique a affirmé qu'il faudrait

prendre en compte les forces nucléaires française et britannique dans ces futures négociations dont la date et le lieu devaient être fixés dans un délai d'un mois par la voie diplomatique.

M. Gromyko semble ainsi mettre à nouveau en avant toutes les exigences soviétiques qui bloquaient les anciennes négociations de Genève sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF) et sur les armements stratégiques (Start), dont l'URSS s'était finalement retirée à la fin de 1983 après l'arrivée en RFA des premiers Pershing.

Dans leur déclaration conjointe publiée mardi dernier à Genève, MM. Shultz et Gromyko avaient annoncé la reprise des négociations de désarmement entre leurs deux pays, au sein de trois sous-groupes

portant sur les armes de l'espace, les armes stratégiques et les armes intermédiaires, ces trois sujets étant considérés comme interdépendants.

Réactions

Washington a immédiatement réagi aux déclarations de M. Gromyko. Le secrétaire d'Etat à la Défense Caspar Weinberger a déclaré que dans l'esprit des Américains il n'avait pas été question à Genève d'un lien entre le désarmement nucléaire et les armes spatiales.

De son côté, M. Shultz a affirmé que les Etats-Unis avaient l'intention de poursuivre comme prévu le déploiement des euromissiles américains en Europe de l'Ouest, tant qu'un accord n'aurait pas été conclu à ce sujet avec l'Union soviétique.

A Londres, le Foreign Office a réaffirmé que la Grande-Bretagne refusait la prise en compte de ses forces nucléaires dans les négociations américano-soviétique tant que les deux super-puissances n'auraient pas réduit considérablement

leurs propres forces.

A Paris, le Quai d'Orsay n'avait pas encore réagi dimanche soir aux déclarations de M. Gromyko. La position française, analogue à celle de la Grande-Bretagne, est toutefois connue: la France ne pourrait se joindre à de vastes négociations sur le contrôle des armements que le jour où les arsenaux des Etats-Unis et de l'URSS auraient été réduits d'une façon très significative.

Au total, notent les observateurs, les déclarations de M. Gromyko n'ont pas vraiment surpris. On ne s'attendait pas à ce que le Kremlin ait renoncé à ses exigences. Mais on pensait plutôt qu'il les mettrait sur le tapis lors de la reprise des négociations proprement dites.

Ce qui surprend, comme on le notait dimanche soir au siège de l'Otan à Bruxelles, c'est donc essentiellement la forme de l'intervention de M. Gromyko, qui n'en a pas moins qualifié de positif l'accord de Genève. Apparemment, selon les experts, Moscou espère encore pouvoir faire pression sur les alliés européens de l'Otan les plus tièdes sur la question des euromissiles.

Solidarité de l'Alliance atlantique cruciale

— Ronald Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan, qui s'entretient lundi avec le premier ministre belge Wilfrid Maertens, estime qu'un accord sur le déploiement de nouveaux missiles nucléaires américains en Belgique est crucial pour le succès des prochaines négociations sur le désarmement en-

tre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Ces déclarations de M. Reagan, contenues dans un interview au quotidien belge la Libre Belgique rendue publique dimanche par la Maison-Blanche, contredisent les propos tenus le même jour à la télévision soviétique par M. Andrei Gromyko.

Pour le ministre soviétique des Affaires étrangères, en effet, la poursuite du déploiement des euromissiles américains remettrait

en effet en question les futures négociations soviéto-américaines.

Dans son interview, M. Reagan souligne que la solidarité de l'Alliance atlantique dans l'application des décisions prises par l'Otan en 1979 est cruciale pour le succès des nouvelles négociations sur lesquelles Soviétiques et Américains se sont mis d'accord à Genève.

L'Otan avait décidé en 1979 de déployer des Pershing II et des missiles de croisière amé-

ricains dans cinq pays européens, dont la Belgique, pour faire face aux SS-20 soviétiques. La Belgique a retardé sa décision définitive quant au déploiement sur son territoire de 48 missiles de croisière dans l'espoir d'une amélioration des relations Est-Ouest.

Le déploiement de missiles de croisière en Belgique est une question que le gouvernement et le peuple de ce pays doivent décider en toute souveraineté, déclare M. Reagan. Mais c'est la solidarité de l'Alliance atlantique derrière la décision de l'Otan qui a aidé à ramener les Soviétiques à la table des négociations.



Le train en feu roulait...

Un incendie qui a ravagé trois voitures d'un train a fait au moins 27 morts et 50 blessés, dimanche, au Bangladesh, a annoncé le ministère des Communications. Le feu faisait rage depuis une heure au moment où le train s'est immobilisé après

avoir ainsi parcouru environ 31 milles, a affirmé un passager. L'accident s'est produit à Bheramara, à 320 km de Dacca. Ses causes n'ont pas été établies mais il pourrait avoir été provoqué par un court-circuit.

Nouveaux raids par l'aviation irakienne dans le Golfe

MANAMA (AFP) — L'Irak a annoncé de nouveaux raids de son aviation dimanche contre deux navires dans le Golfe, les neuvième et dixième attaques revendiquées par Bagdad depuis le début de l'année, dans le cadre de son blocus des ports iraniens.

Selon un porte-parole militaire, deux objectifs navals, dont l'un qualifié d'important - un terme désignant généralement un pétrolier dans les communications irakiennes -, ont été gravement touchés à 11h30 GMT à proximité de l'île de Kharg (nord-est du Golfe), où se trouve le principal

terminal pétrolier iranien. Des sources maritimes dans la région n'étaient pas en mesure de confirmer immédiatement ces attaques, indiquant n'avoir capté dimanche aucun message de détresse d'un navire dans le Golfe. Cette indication ne constitue cependant pas un démenti catégorique, selon les observateurs, qui relèvent notamment que, contrairement aux autres navires, les bâtiments irakiens ne lancent pas d'appel de détresse en cas de raid.

Le porte-parole irakien a réaffirmé la volonté de Bagdad de

Asphyxier l'économie

Le blocus irakien vise à asphyxier l'économie de l'Iran en entravant ses exportations pétrolières par Kharg et en isolant le port de Bandar Khomeini, à l'extrémité nord du Golfe.

L'Irak avait déjà annoncé jeudi et vendredi trois raids contre des navires près de Kharg et avait endommagé lundi et mardi deux cargos, le Topaz Express (panaméen) et le Hanlim Mariner (sud-coréen).

L'aviation irakienne, depuis qu'elle a repris ses opérations dans le Golfe début décembre, après six semaines d'accalmie, a touché au moins trois cargos et cinq pétroliers, dont deux ont été sérieusement endommagés qu'il est question de les vendre à la ferraille.

La nouvelle série d'attaques annoncée par Bagdad pourrait entraîner l'Irak à bombarder en représailles des pétroliers allant charger dans les ports de pays arabes du Golfe soutenant l'Irak, comme Téhéran l'a fait à plusieurs reprises depuis le début de la guerre des pétroliers.

Selon des sources maritimes dans la région, Téhéran a déjà réagi ainsifin décembre en attaquant les super-pétroliers Kanchenjunga (indien) et Aragon (espagnol).

Les milieux maritimes estiment que plus de cinquante navires, dont 34 pétroliers, ont été endommagés par les deux belligérants dans le Golfe depuis que l'Irak a renforcé son blocus en février.

Autobus dans un fleuve: 17 morts

QUIBDO, Colombie (AFP) — Dix personnes ont été tuées et 45 autres blessées, samedi soir, lors de la chute d'un autobus dans un fleuve, dans l'ouest de la Colombie, a-t-on appris dimanche à Quibdo (province du Choco, ouest du pays).

L'autobus, qui circulait sur la route reliant Quibdo à Medellín (province d'Antioquia), environ 150 km plus au

nord, est tombé d'une hauteur d'environ 60 mètres dans le fleuve Atrato, près de la localité d'El Carmen.

Selon les premières indications fournies dimanche par les autorités, une défaillance du chauffeur, qui aurait perdu le contrôle du véhicule dans un virage, serait à l'origine de l'accident. Quinze des blessés étaient dimanche dans un état grave.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

CONTROLEUR

Pour une importante entreprise de l'Estrie.

Qualifications requises:

- La personne recherchée devra posséder:
 - D.E.C. en finance
 - Expérience pertinente d'au moins cinq ans
 - Connaissance écrite et parlée de l'anglais
 - Esprit d'initiative et d'organisation
 - Connaissance des lois fiscales relatives aux compagnies

Tâche:

- Coordonner le département de comptabilité informatisé
- Préparer et analyser les états financiers

Rémunération:

En fonction des qualifications et de l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 janvier 1984 à:

Guy Couture, c.a.
Mallette Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
2727, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C2 113524

Opportunité offerte

23 personnes demandées

Formation de gérance offerte

30-60-90 jours de formation

A ceux et celles qui sont disponibles dès maintenant, vous travaillerez pour une grande compagnie canadienne située à Granby.

Salaire garanti \$1,150 / mois.

Opportunité égale pour hommes et femmes.

Pour entrevue, se présenter à l'Hôtel le Castel de l'Estrie, 901 Principale, Granby, mardi le 15 janvier à 11h. A.M. ou 14h.

Entrevue Jean-Paul Lepage. 113748

Les prix de l'essence au plus bas aux Etats-Unis

LOS ANGELES (AP) — Bien qu'au Canada les prix de l'essence soient en hausse, aux Etats-Unis, ils ont atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans.

Les prix de l'essence à la pompe ont baissé pour une huitième semaine consécutive depuis octobre, portant le prix de l'essence régulière avec plomb à 35 cents canadiens le litre dans les libre-service, a déclaré dimanche l'analyste Dan Lundberg, ajoutant que cette tendance devrait se maintenir.

Il a soutenu que le prix moyen de l'essence pourrait atteindre 24.8 cents américains le litre en raison notamment d'une chute des prix du pétrole brut.

Aux Etats-Unis, les prix à la

pompe ont baissé de 1.3 cents le litre au cours des quatre derniers mois et une baisse d'une demi-cent est prévue d'ici la fin de janvier à cause d'une diminution des prix du gros.

Cette baisse est accentuée par la fin de l'illusion de rareté du pétrole, illusion dont s'est servie l'OPEP pour gonfler les prix du pétrole depuis 1973, a soutenu M. Lundberg.

La compétition entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les non-membres pourrait faire passer le prix du baril de pétrole brut de \$27 à \$20 américains ou moins, a-t-il révélé. Le prix moyen à la pompe de tous les types d'essence passerait alors de 30 à 24.8 cents américains.

ORGANISATION D'ACTION POPULAIRE

Au Québec, nous avons:
435,000 chômeurs
100,000 chômeurs sans statut
689,000 assistés sociaux

En plus, nous payons des "records" de jours de grève, de crimes avec violence et de désordres familiaux. Aux prises du chômage, du désordre social, de la violence et de l'éclatement de la famille, l'OAP répond par:

le plein emploi
la discipline sociale
un nouveau contrat familial

Vos suggestions seront très appréciées. Venez à l'assemblée qui se tiendra le lundi, 14 janvier à 19h30 à l'Hôtel Le Baron, Salle l'Ecuyer, 3200, King ouest, Sherbrooke. 113726X

Certificats de placement
Garantis par la Banque de Montréal

11%

Taux d'intérêt annuel pour les certificats venant à échéance dans cinq ans.

Intérêt payable annuellement. Taux pour autres durées sur demande. Les taux d'intérêt peuvent changer sans préavis. Dépôt minimum: \$1,000. Durée minimum du placement: 1 an. Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal.

La Banque de Montréal et la Société hypothécaire Banque de Montréal sont des membres individuels de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

OPTION DE DÉPÔT DANS UN R.E.E.



Banque de Montréal